

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020107 – ASA 29/002/02AU 41/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

## CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

**MALDIVES** Mohamed Zaki, homme d'affaires  
Ismail Zaki, homme d'affaires  
Ibrahim Luthfee, homme d'affaires  
Naushad Waheed, artiste caricaturiste  
Deux étudiants (h) dont on ignore l'identité

Londres, le 11 février 2002

Les hommes nommés ci-dessus, à l'exception d'Ibrahim Luthfee, seraient détenus au centre de détention de Dhoonidhoo sur une petite île située à environ cinq kilomètres de la capitale, Malé. Il est à craindre que ces hommes aient été torturés ou maltraités en détention. Amnesty International craint pour leur sécurité et pour celle d'Ibrahim Luthfee, dont le sort demeure inconnu pour l'instant.

Les frères Mohamed et Ismail Zaki, ainsi qu'Ibrahim Luthfee, qui géraient par le passé une société du secteur informatique, auraient été arrêtés le 31 janvier 2002 dans la capitale. L'artiste caricaturiste Naushad Waheed et deux étudiants faisant leurs études en Malaisie auraient été arrêtés le 9 décembre 2001, également à Malé.

Mohamed Zaki réside actuellement à Kuala Lumpur en Malaisie. Lorsqu'il a été arrêté à Malé, la police malaisienne aurait fouillé son domicile et emporté son ordinateur. Un de ses fils aurait été arrêté sans mandat par la police malaisienne et emmené pour être interrogé. Il a été libéré sous caution vingt-quatre heures plus tard.

Plusieurs personnes pensent que les quatre hommes nommés ci-dessus ont été arrêtés en raison de leur participation présumée à la diffusion d'un bulletin sur Internet, *Sandhaanu*, qui contiendrait des articles critiques à l'égard du gouvernement. Leurs proches n'ont pas osé s'enquérir de leur sort par crainte d'être arrêtés à leur tour.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au cours des derniers mois, une vague d'arrestations qui pourrait être liée à la circulation du bulletin *Sandhaanu* a eu lieu aux Maldives.

Le 8 octobre 2001, le député de Malé Mohamed Nasheed a fait l'objet de ce qu'Amnesty International pense être une arrestation à caractère politique. Il a été questionné sur ses tentatives en vue de créer un parti politique aux Maldives et sur ce qu'il savait, entre autres choses, du bulletin sur Internet *Sandhaanu* (AU 274/01 - ASA 29/003/01 du 26 octobre 2001 et sa mise à jour ASA 29/004/01 du 12 novembre 2001). Reconnu coupable au terme d'un bref procès de vols de biens appartenant à l'État non spécifiés, Mohamed Nasheed a été condamné à une peine de deux ans et demi d'assignation à résidence.

Le gouvernement n'autorise pas la formation de partis politiques aux Maldives. Le *Majlis* (Parlement) est composé de 50 membres élus tous les cinq ans.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé par la sécurité d'Ibrahim Luthfee, dont on est sans nouvelle depuis le 31 janvier 2002, et demandez aux autorités de prendre toutes les mesures nécessaires pour le localiser ;
- exprimez également votre inquiétude en ce qui concerne la sécurité de Mohamed Zaki et de son frère Ismail, qui auraient été arrêtés le 31 janvier 2002, et par celle de Naushad Waheed et de deux étudiants (dont on ignore le nom), qui auraient été arrêtés le 9 décembre 2001 ;
- demandez aux autorités d'indiquer pour quels motifs ces hommes ont été appréhendés ; engagez-les à libérer immédiatement ces derniers s'ils ne sont pas inculpés rapidement d'une infraction pénale prévue par la loi ;
- appelez les autorités à faire le nécessaire pour que ces hommes ne soient pas torturés ou maltraités en détention ;
- exhortez les autorités à permettre à ces hommes d'entrer en contact avec leurs familles et leurs avocats et à recevoir les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin.

### APPELS À :

**Président de la République :**  
President Maumoon Abdul Gayoom

**Ministre de l'Intérieur :**  
Ismail Shafeeu

The President's Palace,  
Maafannu Theemuge,  
Malé 2002, République des Maldives

**Télégrammes** : President Gayoom, Malé, Maldives

**Fax** : + 960 32 55 00

**Formule d'appel** : *Dear President Gayoom*, / Monsieur le  
Président de la République,

Minister of Home Affairs  
Ministry of Home Affairs  
Huravee building, 3<sup>rd</sup> Floor  
Ameer Ahmed Magu

Malé 2005, République des Maldives

**Télégrammes** : Minister of Home Affairs, Malé, Maldives

**Fax** : + 960 32 47 39 (le téléphone peut sonner à plusieurs  
reprises avant que la connection ne soit établie)

**Formule d'appel** : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre

**COPIES aux représentants diplomatiques des Maldives dans votre pays.**

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT APRÈS LE 25 MARS 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT  
ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW,  
Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty  
International - ÉFAI - Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents Vous pouvez également  
consulter le site Internet des ÉFAI : [www.efai.org](http://www.efai.org)*